

Synthèse des exploitations équinés suivies dans le cadre des réseaux équins du Sud-Ouest

Repères techniques et économiques 2011

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

Juin 2013



Avec le soutien financier de :



SOMMAIRE

Introduction	p 3
Typologie des exploitations suivies	p 4
Caractéristiques générales et revenus	p 5
Les produits de l'atelier équin	p 8
Zoom sur la commercialisation des chevaux	p 10
Zoom sur la reproduction	p 14
Zoom sur les établissements équestres	p 15
Les charges opérationnelles de l'atelier équin	p 16
Zoom sur le système fourrager et le coût alimentaire	p 20
Les charges de structure	p 22
Conclusion	p 24

LEXIQUE

AT EQ : Atelier équin	PB : Produit brut
CMV : Complément minéral vitaminé	Q1 : 1 ^{er} quartile
EBE : Excédent brut d'exploitation	Q3 : 3 ^{ème} quartile
EE : École d'équitation	SAU : Surface agricole utile
Emprunts LMT : Emprunts long et moyen terme	SFP : Surface fourragère principale
IA : Insémination animale	UGB : Unité gros bétail
MB : Marge brute	UMO : Unité de main-d'œuvre
MO : Main-d'œuvre	TMS : Tonnes de matière sèche
PACE : Prime d'Aptitude à la Compétition Équestre	VA : Valeur Ajoutée
Poney AB : Toise inférieure ou égale à 1,30 m non ferré	
Poney CD : Toise strictement supérieure à 1,30 m non ferré	

Introduction



En 2007, grâce au soutien financier du Fonds Éperon, un réseau de références national a pu être mis en place en filière équine, comme il en existe depuis longtemps dans toutes les autres productions agricoles.

Ce dispositif consiste à suivre sur plusieurs années le fonctionnement technique et économique d'exploitations spécialisées dans des activités équines ou diversifiées avec d'autres productions agricoles.



De 2007 à 2009, plus de 250 exploitations ont été suivies au niveau national (dont 30 dans le sud-ouest), par des ingénieurs de Chambres d'Agriculture et de Conseils de Chevaux.

Elles ont été choisies sur plusieurs critères : représentativité, accessibilité aux données techniques et économiques, intérêt de l'exploitant pour ce travail.



Après 3 années de fonctionnement, le Réseau a pu mettre en évidence les premiers résultats sur les niveaux de rentabilité des différents secteurs d'activités équines. Le dispositif a été reconduit sur 3 nouvelles campagnes (2010-2012) en recentrant le choix des exploitations sur les critères de rentabilité, de reproductibilité et de pérennité des structures. Au niveau national, près de 250 exploitations ont été suivies dont 33 en Aquitaine et Midi-Pyrénées.



Cette synthèse portera sur l'analyse des données technico-économiques de ces 33 exploitations sur la campagne 2011.

Les objectifs sont :

- de disposer de données objectives et fiables pour appréhender les résultats économiques de chaque secteur d'activité équine, afin de pouvoir accompagner les projets d'installation.
- de mettre en œuvre des méthodes d'analyse pour disposer de repères technico-économiques permettant de porter un diagnostic sur l'efficacité du fonctionnement des entreprises équines, et identifier des marges de progrès possibles.

Pour cela, il était nécessaire, au préalable, de définir la typologie des systèmes d'exploitation suivis.



Typologie des exploitations suivies

La classification typologique des exploitations a été établie à partir de la composition des produits de l'exploitation.

Une première distinction est faite entre les exploitations spécialisées en production équine et celles qui ont un autre atelier agricole (bovins viande, grandes cultures, hors-sol...) :

- si le produit de l'atelier équin représente plus de 80 % du produit total d'exploitation, l'exploitation est classée en « spécialisée équin »,
- en dessous de 80 %, elle est classée en « diversifiée ».

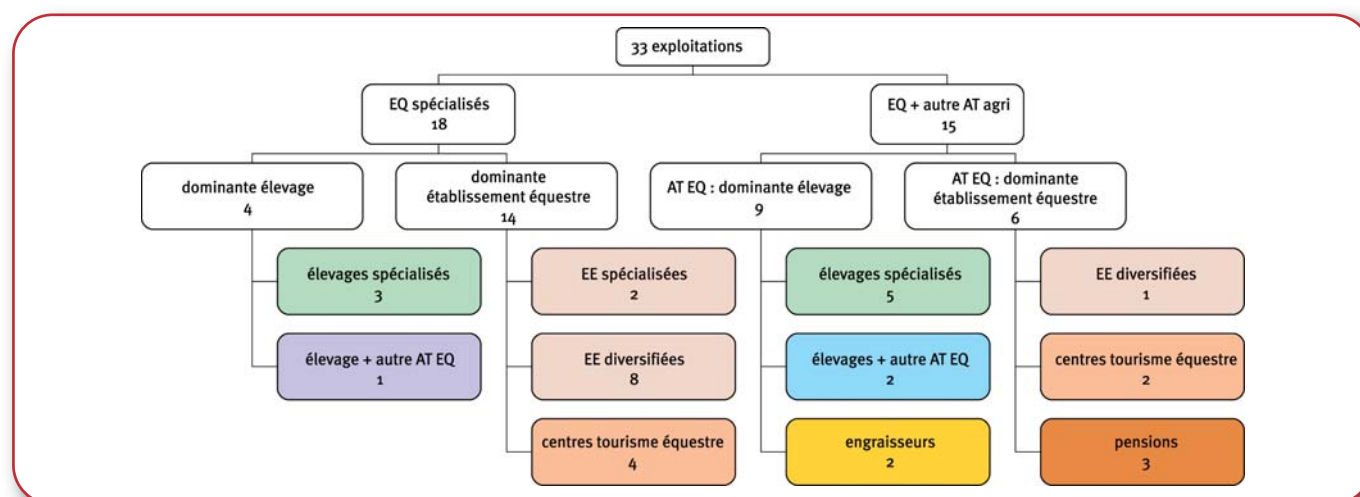
Une deuxième distinction est faite ensuite en fonction de la composition des produits de l'atelier équin, hors aides.

- Si plus de 50 % des produits de l'atelier équin concernent l'activité d'élevage, l'exploitation est classée à « dominante élevage ».
- Si les activités d'enseignement, de tourisme équestre ou de pension représentent plus de 50 % des produits de l'atelier équin, l'exploitation est classée à « dominante établissement équestre ».
- Si aucune activité ne représente plus de 50 %, l'exploitation est classée en « élevage diversifié ».

Produits d'élevage	Produits d'établissement équestre		
<ul style="list-style-type: none"> • Ventes nettes des achats • Variation d'inventaire • Primes d'élevage (primes PACE, aides race menacée...) 	Produits d'école d'équitation	Produits de tourisme équestre	Produits de pension
	<ul style="list-style-type: none"> • Cours, cours groupe • Examen • Adhésion • Stages 	<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée • Hébergement, restauration • Stage/hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> • Pension/location • Prestation débouillage • Prestation travail cheval • Prestation attelage

En 2012, les 33 exploitations suivies dans le Réseau de Références Équin Sud-Ouest (Aquitaine + Midi-Pyrénées) et l'analyse des résultats économiques de l'exercice 2011 ont permis la répartition suivante :

Codes typologiques Sud-Ouest 2011



Caractéristiques générales et revenus

Les commentaires suivants sont à relativiser en fonction de la taille de l'échantillon parfois faible.

Parmi les 8 typologies analysées, les exploitations à dominante établissement équestre se distinguent de celles à dominante élevage par un niveau plus élevé de main-d'œuvre totale et par la présence quasi-systématique de main-d'œuvre salariée.

L'élevage trait spécialisé : un système économe fortement dépendant des aides !

Ce système repose sur une conduite très économe et extensive du troupeau et des surfaces. Les surfaces pastorales (31 ha) sont presque aussi importantes que la SAU (35 ha).

L'élevage spécialisé trait permet d'entretenir le territoire avec le minimum de contrainte de main-d'œuvre : 0,7 UMO exploitant et 0,3 UMO bénévole.

L'analyse économique confirme cette approche d'occupation du territoire. Les aides représentent 53 % du produit total et mettent en évidence la très forte dépendance de ce système aux aides. Du total de ces aides, seulement 5 % sont spécifiques équines, les autres, 95 %, font partie d'un ensemble comprenant l'ICHN, la PHAE2 et les DPU. Ce ratio élevé (aides totales / produit total) est obtenu par la présence d'équins contribuant à obtenir des UGB nécessaires au calcul d'un chargement, critère déclencheur de l'éligibilité à ces aides. La VA négative (- 5 336 €) met en évidence l'absence d'efficacité économique de ce système de production. Les aides redressent cette situation négative mais ne permettent pas à l'EBE de présenter une situation viable. Sur cette base, le revenu disponible (EBE – annuités) ne peut-être que très faible.

L'élevage trait diversifié : un système productif à la viabilité fragile !

Le système s'appuie intégralement sur la conduite de l'herbe. Les surfaces pastorales (15,3 ha) complètent de manière importante la SAU (61,6 ha).

Le produit obtenu par UMO Exploitant est suffisamment élevé pour faire face à des charges, si celles-ci sont maîtrisées et, en finalité, construire un revenu. Mais, une fois de plus, l'efficacité économique que démontre la VA est négative (- 4 939 €). En conséquence, l'EBE et le revenu disponible sont totalement dépendants des aides. Toutefois, avec un produit équin faible (11 % du total), et conforté par une MB équine de même niveau (10 % de la marge brute totale) la situation économique obtenue est davantage liée à l'autre atelier herbivore.

Élevage sport + pension et hors sol : un duo gagnant malgré la faible contribution équine !

Les surfaces en herbe sont en totalité destinées aux équins. La main-d'œuvre est de dimension familiale avec 1,6 UMO. Avec 52 797 €, la part du produit équin sur le produit total (118 969 €) est assez importante (44 % du total), avec une activité de pension qui complète l'activité d'élevage. Mais cette bonne entrée en matière de l'activité équine ne se confirme pas avec l'affectation des charges opérationnelles. En effet, la marge brute équine ne représente plus que 26 % (19 448 €) de la marge totale (74 299 €). L'efficacité économique obtenue - la VA est de 44 957 € - est principalement due à l'activité hors sol. Pour le calcul des critères économiques suivants - EBE et revenu disponible - la part des aides (totales) n'influence pas le commentaire du résultat : la typologie d'exploitation « Élevage de sport + pension + hors sol » est viable même si la contribution des équins est faible dans notre échantillon.

Grandes cultures et engraissement équin : trop petit pour être viable !

La dimension des exploitations de cette typologie est beaucoup trop petite pour être viable (38,8 ha). Que peut-on espérer comme rentabilité de 33 ha de grandes cultures et de seulement 15,6 UGB équin, à l'engraissement !!!!. Alors que la contribution des équins est de 21 % du produit total de l'exploitation, elle n'est plus que de 4 % à la marge brute. La marge brute équine devient même négative si l'on soustrait les aides spécifiques équines. Toute la rentabilité de l'exploitation repose sur celle des cultures. Les charges de structure engloutissent toute l'efficacité économique. Le montant des aides (27 %) des produits ne suffit pas à retrouver une viabilité. L'EBE résiste mais reste très faible, et le revenu disponible est presque nul.

École d'équitation spécialisée : beaucoup de main-d'œuvre pour une rentabilité laborieuse !

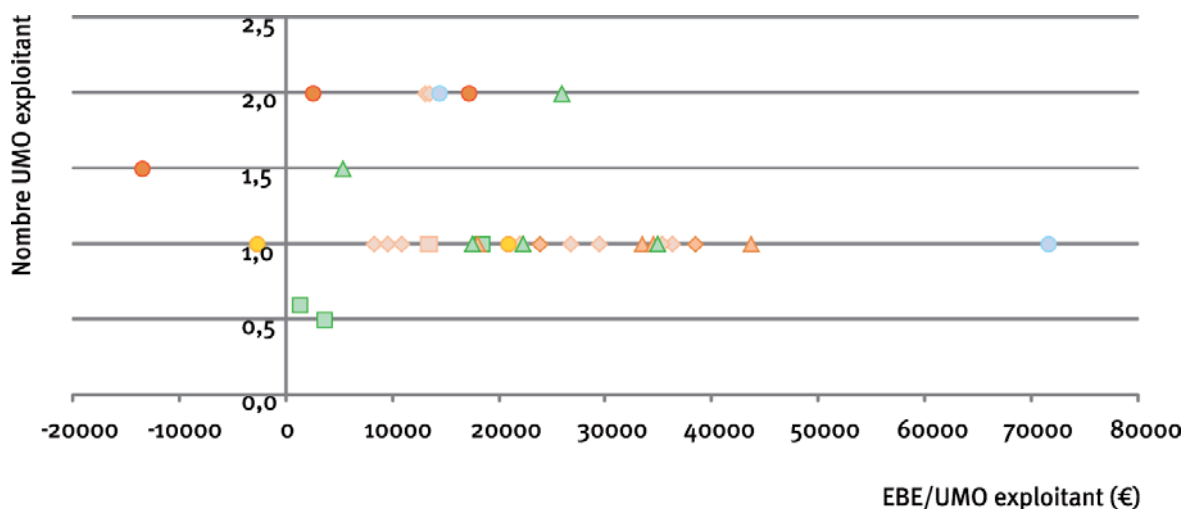
La main-d'œuvre est abondante (3,2 UMO). Les salariés sont légèrement plus importants (1,3 UMO) que les exploitants (1,2 UMO). Cette importance de la main-d'œuvre salariée (41 % des UMO) laisse augurer des charges de personnel importantes qui vont peser sur la rentabilité de l'exploitation. Qu'en serait-il s'il fallait AUCI rémunérer la main-d'œuvre bénévole ? (remarque à partager avec **tous** les systèmes agricoles !!!). Le nombre d'équidés est conséquent et 2/3 des structures ont une petite activité d'élevage. Le produit total est de 43 800 € par UMO, dont 96 % sont réalisés sans aides. L'efficacité économique du système est positive. La VA s'établit à 13 167 € / UMO. Ce montant est juste suffisant pour couvrir les charges de personnel (1,3 UMO) et laisser un EBE / UMO exploitant de 20 480 €. La soustraction des échéances d'emprunt laisse un revenu disponible par UMO exploitant de 12 884 €, soit un maigre 1 074 € / mois pour chaque unité d'exploitant. Le bénévolat sauve la viabilité de l'exploitation !

Tourisme équestre : qu'il soit spécialisé ou diversifié, le système est viable !

Le poids de la main-d'œuvre salariée est dans ces systèmes assez important (respectivement 44 et 22 % de la main-d'œuvre totale). La répartition du produit équin sur le produit total permet d'affiner les activités et leurs stratégies. Les EBE / UMO exploitant laissent une bonne viabilité presque identique avec respectivement 32 389 € pour les spécialisés et 31 153 € pour les diversifiés. Le poids du financement des investissements est similaire dans les deux systèmes et permet d'obtenir un revenu disponible de 24 000 €.

Grandes cultures + pension + élevage : pas assez « d'économie d'échelle » pour vivre !

La main-d'œuvre est abondante (2,4 UMO) alors que la surface en grandes cultures est plutôt faible et que le nombre de chevaux en pension est réduit (11,8 chevaux). Une activité d'élevage complète la pension dans un cas sur deux. Le produit des équins représente 37 % du produit total. Ce ratio se retrouve entre la marge brute équine et la marge brute totale. Sans précision sur l'affectation des charges de structures à chaque activité, il est difficile d'expliquer laquelle des activités est responsable de l'effondrement de l'efficacité économique (la VA est négative : -1 658 €) et de la viabilité (EBE / UMO exploitant de 2 144 €). Cette situation ne laisse aucune possibilité de revenu disponible (- 3 152 € / UMO).



- élevages trait spécialisés
- ◆ écoles d'équitation spécialisées
- ▲ centres de tourisme équestre spécialisés
- ▲ élevages trait diversifiés
- élevages sport diversifiés
- engraissement diversifié
- écoles d'équitation diversifiées
- ◆ centres de tourisme équestre diversifiés
- pensions diversifiées

Typo	Dominante élevage				Dominante établissement équestre			
	Équins spécialisés	Équins diversifiés			Équins spécialisés	Équins diversifiés		
	Élevage trait	Élevage trait	Élevage sport	Engraissement	Écoles d'équitation	Centres de tourisme équestre	Centres de tourisme équestre	Pensions
Nombre	3	5	2	2	10	4	2	3
Main-d'œuvre totale	1,0	1,5	1,6	1,0	3,2	2,3	1,4	2,4
MO exploitant	0,7	1,3	1,5	1,0	1,2	1,0	1,0	1,8
MO salariée	0	0	0	0	1,3	1,1	0,3	0,2
MO bénévole	0,3	0,2	0,1	0	0,7	0,2	0,1	0,4
Surface totale *	66,0	76,9	36,9	38,8	32,5	66,6	38,4	82,4
SAU	35,0	61,6	36,3	38,8	29,5	44,1	36,9	81,5
Grandes cultures	0,7	0,4	14,1	32,9	3,2	0	10,8	51,3
SFP	33,9	59,6	22,3	5,9	26,0	44,1	26,1	30,2
dont SFP équine	33,9	23,9	22,3	5,7	26,0	44,1	9,0	30,2
UGB totaux présents	22,8	92,8	27,2	15,6	23,7	23,0	29,8	25,8
dont UGB équins	22,8	39,8	27,2	15,3	23,7	23,0	13,0	25,8
dont UGB pris pension	1,1	0	6,5	0	5,4	0	0,4	11,8
Effectif moyen équins présents	26,2	46,3	38,1	17,4	41,7	32,1	23,9	36,4
dont effectif reproducteurs	8,3	26,5	12,9	0	3,0	3,1	2,5	6,9
dont effectif équin au travail	1,2	0	7,5	0	31,2	24,8	14,8	20,5
dont Trait	18,2	45,7	0	17,4	0	1,0	4,5	0
dont Selle	8,0	0,0	35,8	0,0	23,9	22,6	5,1	36,4
dont poneys	0	0,2	2,3	0	17,8	6,3	14,3	0
autre atelier		Herbivores	Hors-sol	Grandes cultures			1 Bovin lait 1 Tourisme	Grandes cultures
Produit total exploitation	28 605	106 389	118 969	61 907	125 048	122 671	96 615	99 838
Produit total / UMO totale	27 565	65 521	81 075	61 907	43 800	51 179	76 035	40 614
MB exploitation	20 736	66 130	74 299	32 493	79 330	87 397	65 594	64 095
MB équine	4 577	6 916	19 448	1 217	73 741	74 336	27 213	18 807
Valeur ajoutée **	-5336	-4939	44 957	-4784	36 802	40 593	30 151	-1658
EBE ***	7 001	26 805	50 207	9 073	23 139	32 389	31 153	6 516
EBE/UMO exploitant	7 790	21 111	42 986	9 073	20 480	32 389	31 153	2 144
Disponible total	5 877	13 157	45 460	2 352	15 354	23 847	24 040	-3744
Disponible / UMO exploitant	6 666	11 158	40 291	2 352	12 884	23 847	24 040	-3152

* surface totale : SAU + surfaces pastorales

** valeur ajoutée : produit total de l'exploitation hors aides – charges opérationnelles – charges de structure hors amortissement, frais financiers et main-d'œuvre. Mesure la richesse créée par l'entreprise au cours du processus de production avant de prendre en compte la main-d'œuvre, les aides et les investissements. C'est l'efficacité économique des choix techniques de conduite de l'exploitation.

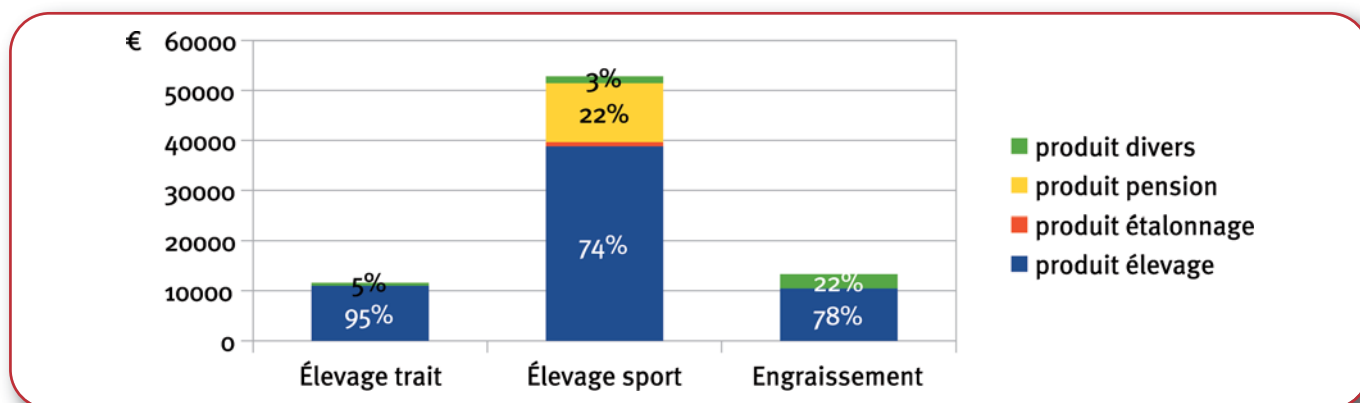
***EBE : produit total exploitation – charges opérationnelles – charges de structure hors amortissement et frais financiers

Les produits de l'atelier équin

Dominante élevage

On constate un faible produit équin/tête avec malgré tout un différentiel qui va de 1 à 4,5 : le plus faible produit étant généré par l'élevage trait (318 €/tête) et le plus élevé par l'élevage selle (1 443 €/tête avec le soutien d'un atelier de pension à hauteur de 22 % du produit équin).

On note la part non négligeable des aides équines chez les élevages trait diversifiés (18 % du produit équin) et chez les engraisseurs (20 % du produit équin)... On ne comptabilise dans le produit de l'atelier que les aides directes (PRM, primes concours...) mais la présence de chevaux génère d'autres primes, non affectées à l'atelier (ICHN, DPU estives...).



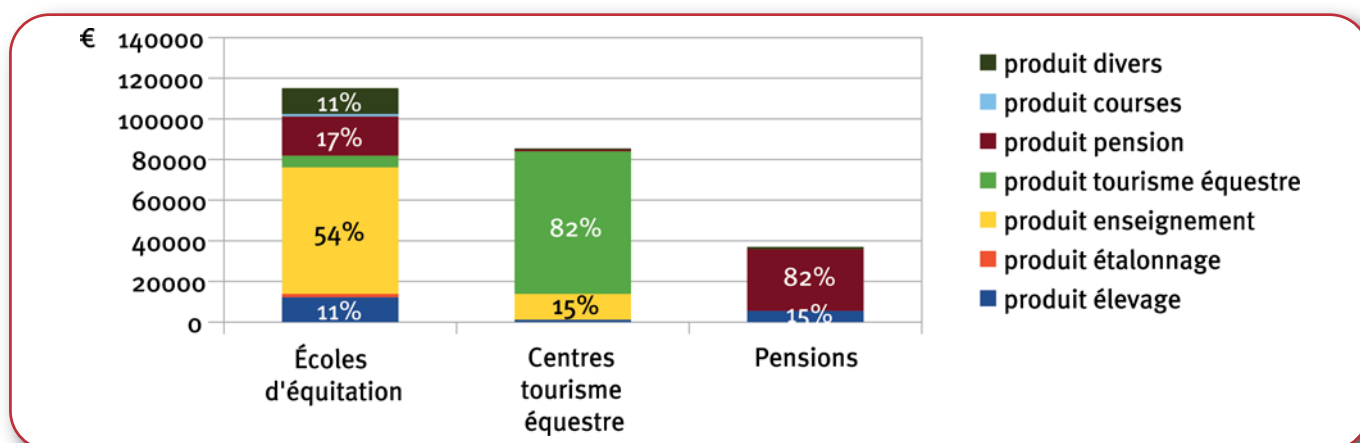
Dominante établissement équestre

Pour les écoles d'équitation et les centres de tourisme équestre, le produit équin/tête est supérieur au système élevage. Il varie de 2 076 à 3 615 €/tête. Pour les écoles d'équitation, la majorité du produit équin provient de l'enseignement (54 %), suivi par les pensions (17 %) et l'élevage (11 %). Le produit équin total est composé de nombreux sous produits.

Pour les centres de tourisme équestre (spécialisés et diversifiés), 82 % du produit équin total est généré par des prestations de tourisme équestre et 15 % par de l'enseignement.

Les établissements de pension (82 % du produit équin total issu des pensions) ont un produit équin/tête assez faible à 1 017 €/tête car dilué par de l'élevage... Si l'on regarde uniquement le produit des pensions par rapport aux effectifs concernés, on obtient un résultat (2 670 €/tête) comparable aux autres établissements équestres.

À noter l'absence quasi totale des aides équines dans tous les établissements équestres.



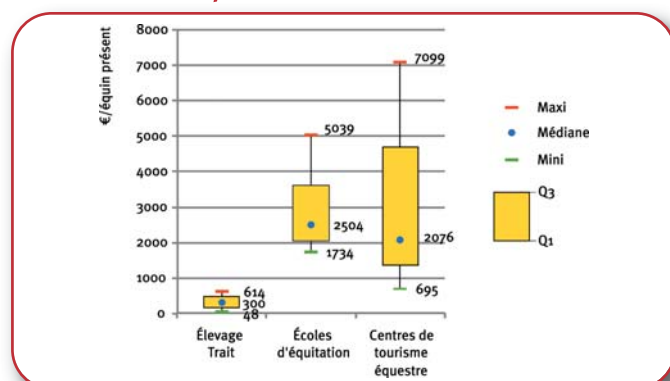
Produits de l'exploitation

Typo	Dominante élevage				Dominante établissement équestre			
	Élevage trait	Équins diversifiés			Écoles d'équitation	Équins spécialisés		
		Élevage trait	Élevage sport	Engraissement		Centres de tourisme équestre	Centres de tourisme équestre	Pensions
Nombre	3	5	2	2	10	4	2	3
Produit total	28 605	106 389	118 969	61 907	125 048	122 671	96 615	99 838
dont aides	15 120	35 253	8 652	16 434	5 687	12 880	9 561	18 511
Produit total/UMO total	27 565	65 521	81 075	61 907	43 800	51 179	76 035	40 614
% produit équin	41	11	44	22	92	89	40	37
% produit autres herbivores	0	54	2	1	2	-10	23	6
% produit SFP	19	5	0	1	1	3	2	1
% produit hors sol	0	9	18	0	0	0	1	0
% produit cultures	4	0	8	64	0	0	17	53
% produit autres activités	0	0	22	0	0	0	0	0
% produit non affectable	36	21	6	12	5	18	17	3

Produits de l'atelier équin

	Élevage trait	Élevage sport	Engrais- sement	Écoles d'équitation	Centres tourisme équestre	Pensions
Nombre	8	2	2	11	6	3
Produit équin total	11 626	52 797	13 334	108 900	85 458	36 928
% aides	18	3	20	0	0	6
dont produit élevage	11 023	38 830	10 461	11 167	1 215	5 578
dont produit étalonnage	0	819	0	1 510	0	0
dont produit enseignement	0	0	0	58 935	12 733	0
dont produit tourisme équestre	0	0	0	5 193	70 119	0
dont produit pension	5	11 823	0	19 195	778	30 335
dont produit courses	0	0	0	1 175	0	0
dont produit divers	598	1 326	2 873	11 730	576	1 015
Produit équin / UGB équin	371	2 042	1 244	5 374	3 914	1 435
Produit équin / équin présent	318	1 443	1 053	2 893	3 102	1 017

Variation des produits



Zoom sur la commercialisation des chevaux

La valorisation bouchère du cheval de trait

- **La viande de cheval est connue de longue date**

Connu comme gibier depuis l'homme de Cro-Magnon, qui le chasse pour se nourrir et se vêtir, le cheval continuera à alimenter les peuples perses, grecs, romains et asiatiques. Délaissée dans notre pays, pendant douze siècles comme « une viande sans intérêt », elle sera remise sur le marché, au 19^{ème} siècle, par Parmentier (célèbre pharmacien militaire) et une ordonnance sera mise en place le 9 juin 1866, permettant aux boucheries spécialisées de commercialiser une viande prescrite par les médecins en cas d'anémie et de tuberculose.

- **La viande de cheval possède des propriétés particulières**

Tendre, pauvre en graisse (moins de 5 % de lipides) mais riche en acides aminés essentiels, la viande chevaline fait figure de viande « diététique » par rapport aux autres viandes rouges.

Les médecins du siècle dernier la prescrivaient, grâce à sa forte teneur en fer (près de 4 mg pour 100 grammes de viande), pour lutter contre la fatigue chronique et l'état mélancolique.

Sur le plan gustatif, la viande chevaline possède une saveur sucrée due à une présence plus importante de glycogène dans le muscle que dans les autres viandes.

Sur le plan de l'actualité de la consommation des ménages français, le panel Kantar affiche une progression toute aussi récente qu'importante sur le 1^{er} trimestre 2013 : + 3 % en volume, contre -1,5 % sur l'ensemble des viandes de boucherie. Ce regain d'intérêt s'explique en partie par le récent scandale de la viande de cheval dans certains plats cuisinés, valorisé grâce à une communication positive mise en place par l'interprofession française (Interbev Équins).

- **3 types de circuits de commercialisation pour la viande des chevaux de trait**

Globalement, le constat généralement dressé pour la production de viande bovine française se vérifie avec davantage d'acuité pour la filière chevaux lourds : il y a une grande **inadéquation entre la production** (majorité d'animaux jeunes et maigres, produisant une viande claire) **et la consommation** (viande adulte rouge et persillée). Ceci explique l'extrême dépendance de la filière chevaux lourds vis-à-vis du marché export et, sur un plan économique, la déperdition globale de valeur ajoutée.

Cela explique aussi la complexité des circuits de commercialisation que le réseau régional des fermes de référence permet de relever, à travers 3 schémas :

- **un circuit long traditionnel** qui concerne quantitativement la très grande majorité des produits issus du cheptel régional : ventes d'animaux maigres, destinés à des ateliers d'engraissement étrangers (Espagne ou Italie), pour une consommation finale en Italie de viande rosée. La quasi-totalité des produits des ateliers trait des zones montagne de la région (piémont pyrénéen et Sud du massif Central) est écoulee dans ce circuit, majoritairement à travers le négoce privé,

- **un circuit court**, beaucoup plus confidentiel, reposant sur la finition des produits sur l'exploitation, suivie d'une commercialisation à des bouchers abatteurs ou par la vente directe,

- **un circuit long plus récent** qui vise à promouvoir la finition locale des produits maigres à travers la mise en place d'ateliers d'engraissement pour la production de « jeunes chevaux de boucherie » ; une organisation régionale de producteurs travaille à la structuration de ce marché émergent, avec des perspectives de débouchés nationaux.

Le tableau ci-après propose un relevé des principales données commerciales (poids, prix de ventes) pour chacun des 3 circuits commerciaux identifiés.

Nature du circuit	Caractéristiques des principaux produits																															
Long traditionnel	Majorité de poulains maigres, vendus au sevrage (entre 7 et 9 mois) pour l'export : 250 à 350 kg vifs, 1,10 € à 1,25 €/kg vif (conjoncture 2011). Autres produits, quantitativement moins nombreux : poulains « repoussés » à l'herbe (plus d'1 an, 350 à 450 kg vifs, 1,30 €/kg vif - conjoncture 2011). Juments de réforme : très grande hétérogénéité des états de finition (550 à 650 kg vifs et 0,84 €/kg vif pour les maigres, 650 à 800 kg vifs et jusqu'à 1,20 €/kg vif pour les finies).																															
Engraissement en circuit long	Finition « à volonté » avec une ration concentrée pour des poulains d'âges différents (du sevrage à 16-17 mois), de façon à étaler la production de « jeunes chevaux de boucherie » en sortie d'atelier. Itinéraire recherché : 3 à 4 mois de finition, objectif de GMQ entre 1200 et 1400 g/J. Produit fini : 450 à 500 kg vifs, 1,60 à 1,65 €/kg vif (conjoncture 2011).																															
Circuit court	Le suivi des ventes des poulains commercialisés en vente directe dans les fermes du réseau permet d'évaluer pour la campagne 2011 la plus-value par rapport à une commercialisation en circuit long :																															
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Cas 1</th> <th>Cas 2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de poulains</td> <td>4</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Poids vif (kg)</td> <td>540</td> <td>350</td> </tr> <tr> <td>Poids de viande vendue (kg)</td> <td>200</td> <td>130</td> </tr> <tr> <td>Prix kg viande vendue (€/kg)</td> <td>10,60</td> <td>14,00</td> </tr> <tr> <td>Recette / poulain vendu (€)</td> <td>2 100</td> <td>1 820</td> </tr> <tr> <td>Charges vente directe / poulain (€) (abattage, découpe, frais de déplacement)</td> <td>950</td> <td>750</td> </tr> <tr> <td>Marge / poulain (€)</td> <td>1 150</td> <td>1 070</td> </tr> <tr> <td>Comparaison vente vif à 1,65 € du kg vif (€)</td> <td>891</td> <td>578</td> </tr> <tr> <td>Plus-value / poulain (€)</td> <td>259</td> <td>492</td> </tr> </tbody> </table>		Cas 1	Cas 2	Nombre de poulains	4	11	Poids vif (kg)	540	350	Poids de viande vendue (kg)	200	130	Prix kg viande vendue (€/kg)	10,60	14,00	Recette / poulain vendu (€)	2 100	1 820	Charges vente directe / poulain (€) (abattage, découpe, frais de déplacement)	950	750	Marge / poulain (€)	1 150	1 070	Comparaison vente vif à 1,65 € du kg vif (€)	891	578	Plus-value / poulain (€)	259	492
	Cas 1	Cas 2																														
Nombre de poulains	4	11																														
Poids vif (kg)	540	350																														
Poids de viande vendue (kg)	200	130																														
Prix kg viande vendue (€/kg)	10,60	14,00																														
Recette / poulain vendu (€)	2 100	1 820																														
Charges vente directe / poulain (€) (abattage, découpe, frais de déplacement)	950	750																														
Marge / poulain (€)	1 150	1 070																														
Comparaison vente vif à 1,65 € du kg vif (€)	891	578																														
Plus-value / poulain (€)	259	492																														
	La plus-value doit servir à rémunérer le temps de travail supplémentaire occasionné par la vente directe.																															

	Catégorie	Nombre	Moyenne (€)	Poids vif (kg)	Prix €/kg vif
Achats	8-10 mois maigre	56	481	424	1,14
Ventes	Poulain < 1 an maigre	40	368		
	Poulain 1 an fini	102	803		
	Jument réforme	17	1179		
	Pouliche 1 an	2	1518		
	Pouliche 2-3 ans	4	2 212		



La commercialisation des chevaux de selle

66 transactions de chevaux (ventes ou achats) ont été réalisées au sein des fermes de références du Sud-Ouest en 2011.

Le prix moyen des **ventes** s'établit (hors cessions gratuites) à **4 733 €** mais la fourchette est importante : 1 672 € à 13 712 €.

41 % de ces ventes sont destinées à la compétition amateur, 37 % au simple loisir et 22 % pour l'élevage. Il est important de souligner qu'aucune vente n'a été enregistrée en vue d'une utilisation sportive professionnelle.

La catégorie des 4-5 ans sortis en compétition arrive sur le haut du podium avec un prix de vente moyen de 11 753 € mais il faut rester prudent vu la petite taille de l'échantillon.

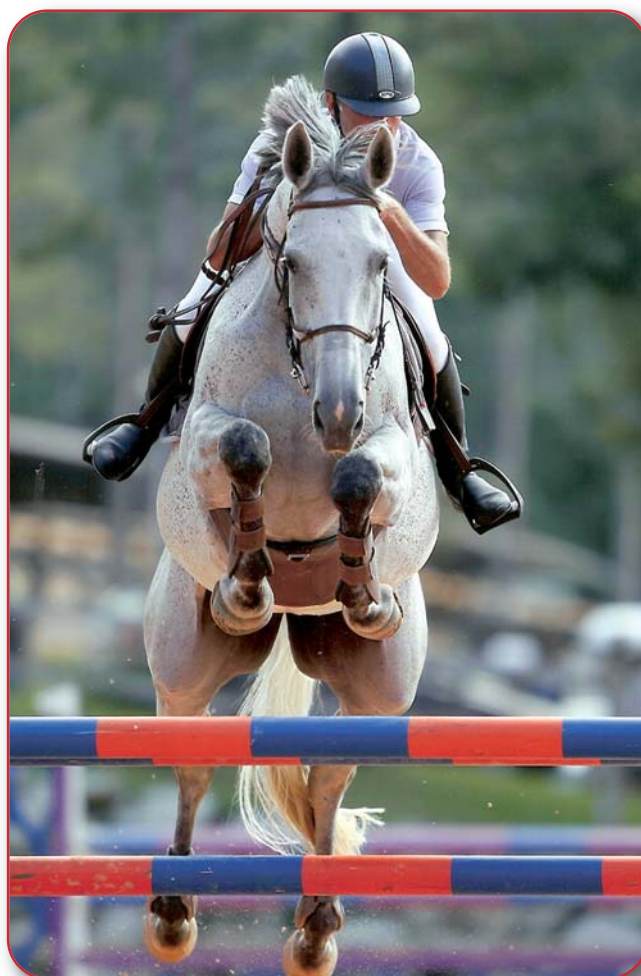
Malgré tout, il est possible de mettre en avant le groupe des 4-6 ans (19 animaux) qui ont été vendus à un prix moyen de 5 886 €. Mais si l'on rapproche ce prix de vente du coût de production annuel de ces mêmes animaux (cf. charges opérationnelles page 17), on s'aperçoit que la marge est limitée...

La rentabilité économique de ces transactions paraît par contre beaucoup plus évidente lors de la vente de poulains de 1 et 2 ans (4 304 € en moyenne).

Les **achats** de chevaux réalisés durant la même période ont concerné 17 animaux avec un prix moyen de **4 324 €**.

La moitié de ces achats est constituée de 3 ans débourrés avec un prix moyen de 3 833 €.

Les animaux de 5 et 6 ans sortis en compétition ont quant à eux atteint des montants de transactions beaucoup plus importants : 13 755 € en moyenne, avec un maximum à 18 009 €. Il est toutefois important de noter que ces achats ont été réalisés par des structures équinés professionnelles en vue d'une valorisation sportive de haut niveau. Il ne s'agit en aucun cas d'un prix moyen d'achat dans la filière ! Il constitue par contre un élément d'analyse supplémentaire des échanges commerciaux dans notre région.



VENTES	Nombre	Moyenne	Médiane	Mini	Maxi
3 ans non débourré	1	2 449			
3 ans débourré	8	3 375	3 051	2 262	5 213
4-5 ans travaillé	10	5 031	3 896	2 000	9 305
4-5 ans sorti compétition	2	11 753	11 753	9 794	13 712
6 ans et + travaillé	10	5 242	4 000	1 850	12 000
6 ans et + sorti compétition	9	5 492	3 318	2 449	11 687
Foal sevrage	1	836			
1 an	1	4 897			
2 ans non débourré	3	4 107	4 265	3 318	4 739
Jument élevage	4	2 184	1 926	1 422	3 460
ACHATS	Nombre	Moyenne	Médiane	Mini	Maxi
3 ans débourré	9	3 833			
4 ans et + travaillé	6	1 917	1 300	800	4 600
5-6 ans sorti en compétition	2	13 755	13 755	9 500	18 009

La commercialisation des poneys

Sur l'ensemble des exploitations suivies par le réseau ferme de référence du Sud-ouest, il s'est échangé 29 poneys : 11 ont été achetés par les fermes du réseau et 18 vendus.

• Les achats

Parmi les 11 poneys achetés :

- Six sont de catégorie AB, de plus de 5 ans et travaillés. Les trois plus jeunes (5-7 ans) se sont achetés en moyenne 1 493 € avec une fourchette allant du simple au double (1 150 à 2 180 €).

Les trois plus âgés (+ de 7 ans) se vendent pratiquement trois fois moins cher que les jeunes : en moyenne 583 € (de 450 à 700 €)... mais attention, il peut s'agir de poneys de réforme.

- Quatre sont de catégorie CD : deux 4 ans débourrés achetés en moyenne 1 115 € et deux 7 ans et plus travaillés pour 1 065 € de moyenne.

- Le dernier est un poulain AB de 2 ans non débourré.

Les achats portent donc à 91 % sur des animaux prêts à travailler.

• Les ventes

Elles ont porté sur 18 poneys.

Quatre étaient des poneys de réforme, donnés ou vendus entre 100 et 500 €, auxquels nous pouvons rattacher les deux poneys CD de 5 ans et plus vendus pour 490 € qui sont très certainement des animaux soit en fin de carrière, soit accidentés ou boiteux ce qui conduit à la baisse de leur valeur.

Ces six animaux à faible valeur représentent 33 % des effectifs vendus et soulèvent le problème de la gestion de la fin de carrière des poneys de club.

Si l'on regarde les 12 ventes restantes, il semblerait que la demande s'oriente majoritairement sur des petits poneys de loisirs avec un prix de vente 7 fois plus élevé sur les jeunes. Ainsi sur les 9 poneys AB loisirs vendus, les cinq 4-5 ans travaillés se sont vendus en moyenne 2 942 € alors que les quatre 7 ans et plus travaillés ne se sont vendus « que » 483 €.

Seul un poney CD a été vendu à destination de la compétition pour 4 789 €.

Enfin, on retrouve une jument AB pleine pour 4 000 € et une pouliche AB de 1 an destinée à l'élevage pour 1 254 €.

ACHATS				VENTES			
	Nombre	Moyenne	Médiane		Nombre	Moyenne	Médiane
A-B 5 ans travaillé	3	1 493	1 150	A-B 4 et 5 ans travaillé	5	2 942	3 085
A-B 7 ans et + travaillé	3	583	600	A-B 7 ans et + travaillé	4	483	411
				Pouliche A-B 1 an	1	1 254	
				Jument A-B pleine	1	4 000	
C-D 2 ans non débourré	1	300					
C-D 4 ans débourré	2	1 115	1 115	C-D 5 ans et + débourré	2	490	490
C-D 7 ans et + travaillé	2	1 065	1 065	C-D 5 ans et + compétition	1	4 739	



Zoom sur la reproduction

Mettre toutes les poulinières à la reproduction et améliorer le taux de productivité numérique

- Trop de poulinières ne sont pas mises à la reproduction :

4 élevages sur 16 en selle et 1 élevage sur 6 en poneys n'ont mis aucune poulinière à la reproduction en 2012. Au total, ce sont 33 poulinières sur 97 pour ces 2 catégories qui n'ont pas été mises à la reproduction, ce qui représente plus du tiers des effectifs.

En trait et ânes, la quasi-totalité des poulinières sont mises à la reproduction.

- Le taux de gestation se situe autour de 80 % en trait et selle contre seulement 63 % en poneys, alors qu'il est de 100 % pour les ânes. Une conduite alimentaire et sanitaire adaptée, associée à un renouvellement du cheptel à problèmes, doit permettre d'améliorer ce critère pour atteindre 90 % pour toutes les catégories. La pratique du diagnostic de gestation peut s'avérer utile.

- Un taux de mortalité très élevé pour les ânes et trait :

Ce taux surprenant pour les ânes est lié à l'année avec un effet campagne certain.

Concernant les traits, le taux de mortalité est aussi élevé dans les premiers jours de vie que dans le reste de la période d'allaitement. Ces élevages avec une conduite économe ne mettent pas toujours tout en œuvre pour sauver les poulains (surveillance des naissances, gardiennage en estives, vaccination et soins, accouplements avec poulinares faciles). La valorisation des poulains montre bien l'intérêt de mettre en œuvre ces moyens, les charges opérationnelles et de structure restant présentes lorsque les juments ne sauvent pas leur poulain.

- La monte naturelle est surtout pratiquée pour les traits et les ânes, alors que l'insémination est très présente en selle et poney.

- Le taux des primipares, quasi inexistant en selle, poneys et ânes, et faible pour les traits (15,3 %), montre que le renouvellement n'est pas suffisant pour assurer le remplacement des animaux à problèmes sur les critères vus précédemment.

	Élevage Trait	Élevage Selle	Élevage Poney	Élevage Ânes
Nombre d'élevages	7	16	6	1
dont nombre élevages sans mise reproduction	0	4	1	0
Nombre total de juments	155	80	17	11
Nombre moyen juments par élevage	22	5	2,8	11
Nombre juments non mises à la reproduction	1	26	7	0
Nombre juments mises à la reproduction	154	54	10	11
% juments non mises à la reproduction	0,6	33	41	0
Taux gestation	80,4	79,9	63,3	100
Taux mortalité	14,6	7,8	0	36,4
dont taux mortalité < 48h	8	2	0	0
Taux productivité numérique	65,2	68,0	63,3	63,6
Taux primipares	15,3	2	0	0
% monte naturelle	100	40,5	55,5	100
% IA	0	59,5	44,5	0

Zoom sur les établissements équestres

Optimiser la cavalerie pour une meilleure rentabilité

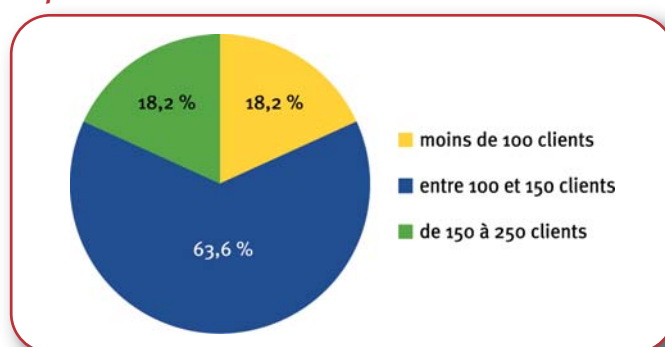
Sur les 11 écoles d'équitation, 4 sont en zone périurbaine et 7 en zone rurale. Les deux tiers ont entre 100 et 150 clients réguliers. L'établissement le plus petit compte 66 clients et le plus important en a 179. Toutes les structures ont au moins un enseignant titulaire d'un brevet d'état de 1^{er} degré. Une seule travaille avec un instructeur.

La moyenne d'heures vendues par équidé présent est proche de 180 heures, ce qui ne représente qu'une heure vendue un jour sur deux en moyenne sur l'année, avec une variabilité importante allant de 91 heures à 336 heures.

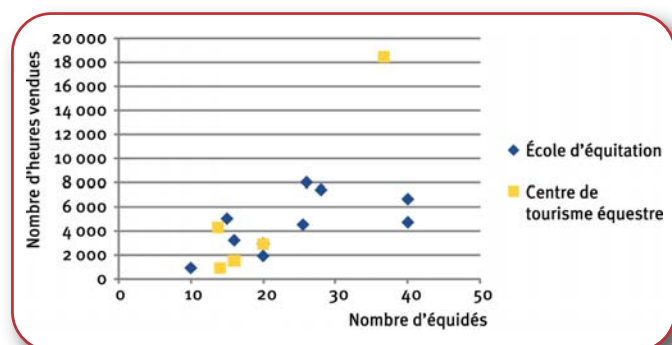
En moyenne, chaque client consomme 32 heures par an dans sa structure ce qui équivaut à 1 heure par semaine en dehors des vacances scolaires. Là encore, les écarts sont importants entre les structures, allant de 9 heures à 61 heures par client et par an.

La productivité de la cavalerie est un paramètre important de rentabilité puisque chaque équidé présent coûte en moyenne 1 000 €/an de charges opérationnelles.

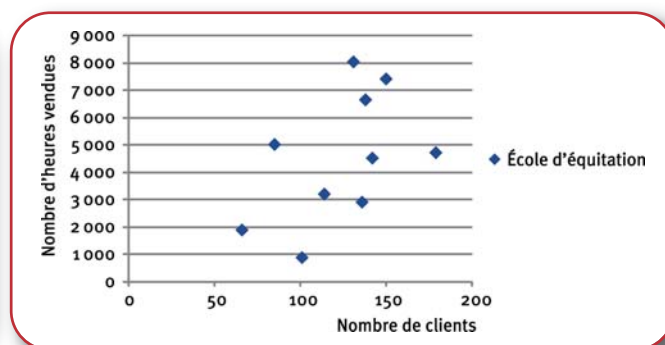
Répartition du nombre de clients



Utilisation de la cavalerie



Consommation de la clientèle



Les centres de tourisme équestre ont une productivité de la cavalerie encore plus variable que les écoles d'équitation puisque le nombre d'heures vendues par équidé présent varie de 68 heures à 504 heures par an.

Les établissements équestres

	Nb clients	Nb poneys	Nb chevaux	Effectif moyen équidés		Moyenne	Médiane	Mini	Maxi
11 écoles d'équitation	123	16	8	24,5	Heures vendues/équidé	191	178	91	336
					Heures vendues/client	37	32	9	61
6 centres tourisme équestre				20	Heures vendues/équidé	226	147	68	504

Les charges opérationnelles de l'atelier équin

Une très forte hétérogénéité des résultats, source de marges de progrès considérables

En élevage, le principal poste de charges de l'atelier équin est l'alimentation. Ce poste comprend les achats de concentrés et de fourrages, l'autoconsommation de céréales et les charges opérationnelles liées à la surface fourragère consacrée aux équins (engrais, semences, produits phytosanitaires,...). L'alimentation représente 54 % du total des charges de l'atelier équin en trait et 45 % en sport, suivi par les frais vétérinaires (13 - 14 %) et les frais d'élevage pour 10 à 15 %. Les frais de litière sont quasi inexistantes du fait des conditions de logement, en particulier en trait où le plein air intégral est le plus fréquent. Les frais de maréchalerie sont eux aussi très faibles.

En élevage sport, les sorties en concours occasionnent des frais d'hébergement-restauration pour 16 % du total des charges.

En élevage trait, les charges de valorisation et commercialisation des produits qui apparaissent à 13 % pour la moyenne du groupe, sont en réalité nulles pour 6 éleveurs et représentent 36 % pour un éleveur qui valorise ses poulains à la selle et à l'attelage et 56 % pour un éleveur qui commercialise en vente directe.

En engraissement, la quasi-totalité des charges (86 %) concerne l'alimentation.

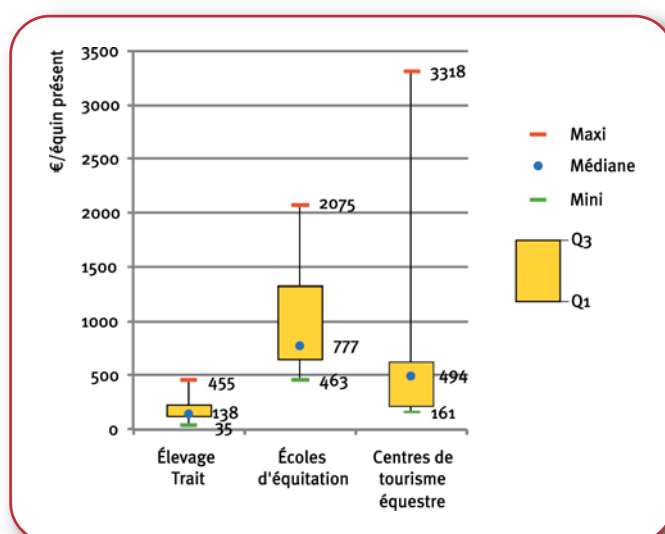
Dans les établissements équestres, l'alimentation reste le premier poste de dépense pour les écoles d'équitation (35 % et 778 €/UGB/an) et les pensions (44 % et 346 €/UGB/an). Les centres de tourisme équestre se distinguent par une autonomie fourragère qui permet de réduire le poste alimentation à 18 % et 244 €/UGB/an. Par contre, l'activité spécifique d'organisation de randonnées et de longs séjours engendre des frais importants d'hébergement et de restauration des clients, premier poste de charges directes de ces structures (40 %). Ils sont également plus économes que les autres établissements équestres en frais vétérinaires et en litière.

Au final, les élevages trait se caractérisent par une conduite ultra-économique, avec un total de charges opérationnelles de 183 € par équin présent et par an alors que les élevages sport ont un niveau de charges comparable aux établissements équestres, entre 900 et 1 000 € par équin et par an.

Cependant, dans tous les systèmes de production, on constate une extrême variabilité du niveau des charges opérationnelles avec des écarts constatés entre exploitations allant de 1 à 20 pour les centres de tourisme équestre, de 1 à 10 pour les élevages trait, de 1 à 5 pour les écoles d'équitation.

Cela met en évidence que des marges de progrès très importantes existent dans la conduite des entreprises équines et que la conquête d'une partie de ces marges permettrait de conforter le revenu des exploitants.

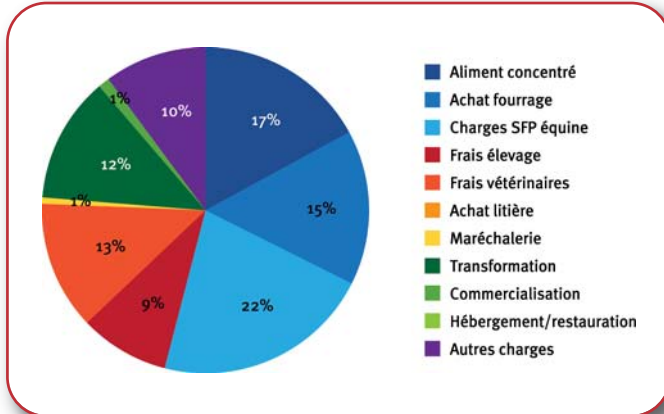
Variation des charges opérationnelles (€/équin présent)



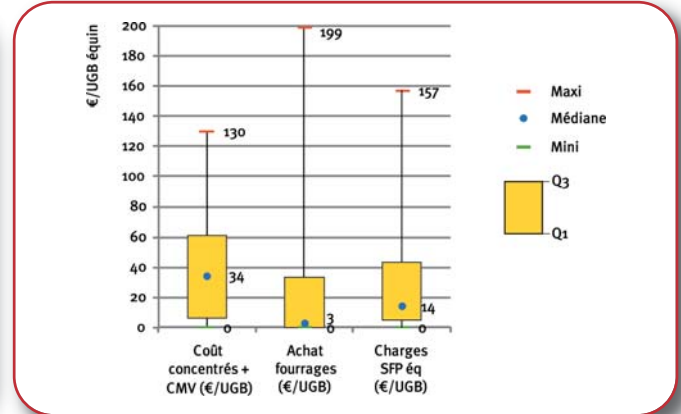
Typo	Élevage trait	Élevage sport	Engraissement	Écoles d'équitation	Centre tourisme équestre	Pensions
Nombre	8	2	2	11	6	3
Aliment concentré	1 214	6 825	10 144	5 451	3 308	5 311
% total charges opérationnelles	17	19	84	13	12	26
/ équin	36	165	780	152	90	146
/UGB	42	229	920	276	131	207
Achat fourrage	1 091	7 386	214	7 248	92	1 167
% total charges opérationnelles	15	21	2	18	0	6
/ équin	29	200	28	212	6	30
/UGB	35	283	34	403	7	42
Charges SFP équine	1 540	1 887	0	1 756	1 658	2 392
% total charges opérationnelles	22	5	0	4	6	12
/ tête	32	60	0	30	68	68
/UGB	38	86	0	54	106	97
Frais élevage	632	5 122	232	2 203	955	2 506
% total charges opérationnelles	9	15	2	6	3	12
/ équin	18	133	13	44	27	71
/UGB	21	187	15	80	39	100
dont frais reproduction	71	4 244	0	1 304	474	2 418
Frais vétérinaires	904	5 107	412	5 560	1 896	4 040
% total charges opérationnelles	13	14	3	14	7	20
/ équin	28	124	28	123	69	110
/UGB	32	173	33	229	102	156
Achat litière	13	806	103	1 290	141	1 603
% total charges opérationnelles	0	2	1	3	0	8
/ équin	0	18	13	30	4	45
/UGB	0	25	16	57	9	64
Maréchalerie	45	155	0	3 891	2 349	2 696
% total charges opérationnelles	1	0	0	10	8	13
/ équin	2	5	0	88	107	74
/UGB	2	7	0	167	124	105
Transformation	886	0	0	4 220	0	0
% total charges opérationnelles	12	0	0	10	0	0
/ équin	20	0	0	68	0	0
/UGB	25	0	0	107	0	0
Commercialisation	81	1 857	313	1 471	1 317	0
% total charges opérationnelles	1	5	3	4	5	0
/ équin	2	41	41	44	46	0
/UGB	2	57	50	75	56	0
Hébergement/restauration	0	5 754	0	1 067	11 441	0
% total charges opérationnelles	0	16	0	3	40	0
/ équin	0	128	0	34	311	0
/UGB	0	176	0	64	355	0
Autres charges	721	338	699	6 226	5 331	799
% total charges opérationnelles	10	1	6	15	19	4
/ équin	16	11	30	179	148	22
/UGB	18	16	33	353	269	32
Total charges opérationnelles	7 126	35 237	12 117	40 382	28 488	20 514
/ équin	183	885	933	1 005	876	567
/UGB	215	1 239	1 100	1 865	1 095	803

Élevage trait

Composition des charges opérationnelles

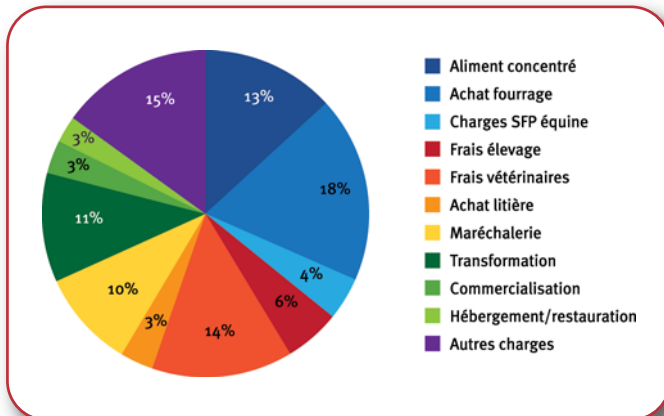


Coût alimentaire (/UGB équine)

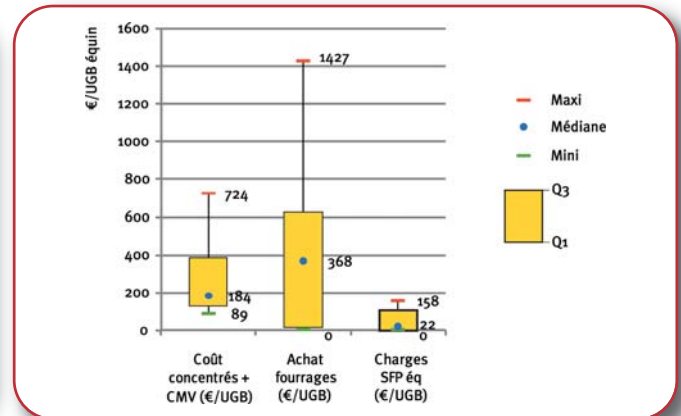


Écoles d'équitation

Composition des charges opérationnelles

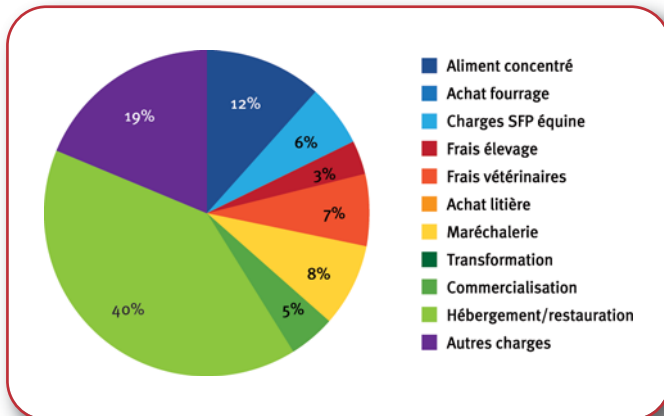


Coût alimentaire (/UGB équine)

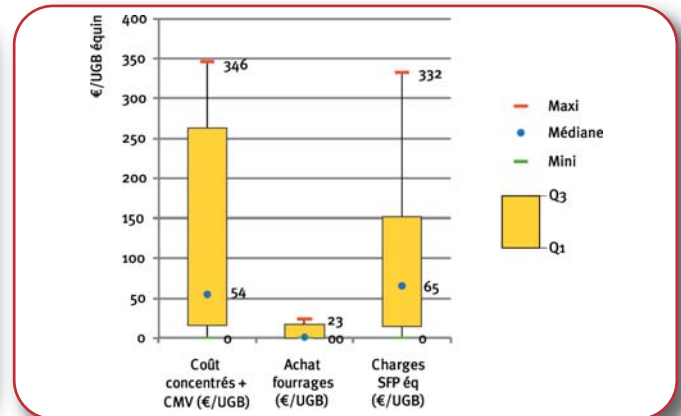


Centres de tourisme équestre

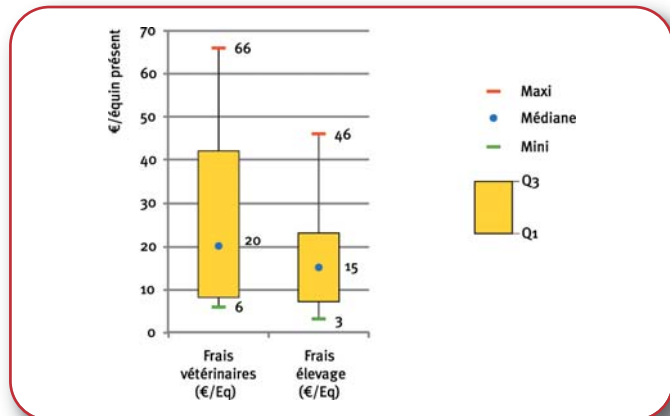
Composition des charges opérationnelles



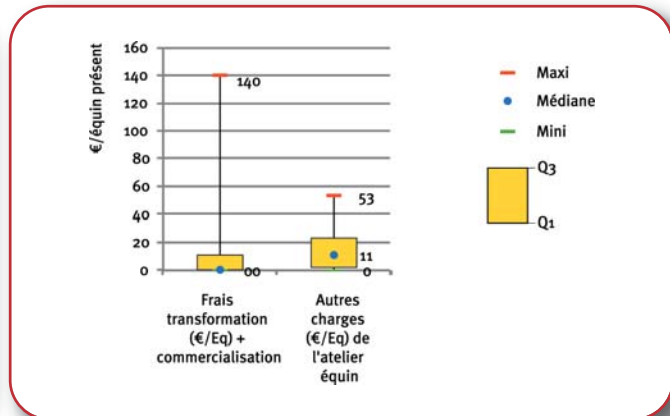
Coût alimentaire (/UGB équine)



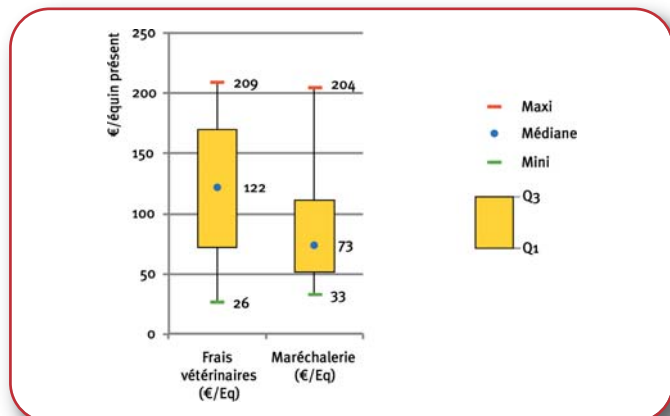
Frais vétérinaires et frais d'élevage



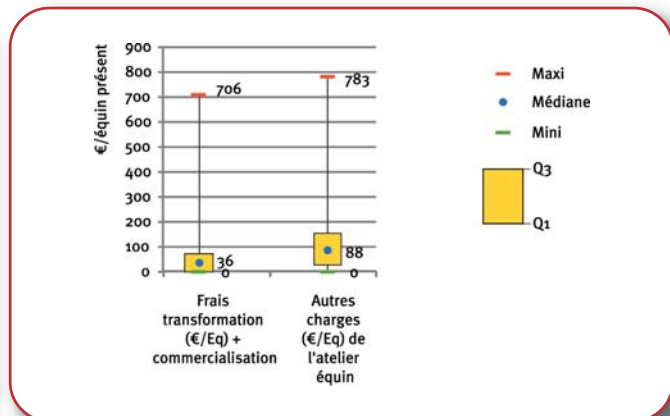
Transformation, commercialisation et autres charges



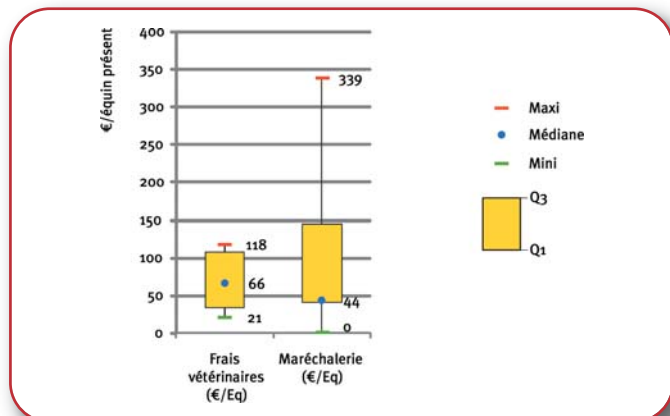
Frais vétérinaires et maréchalerie



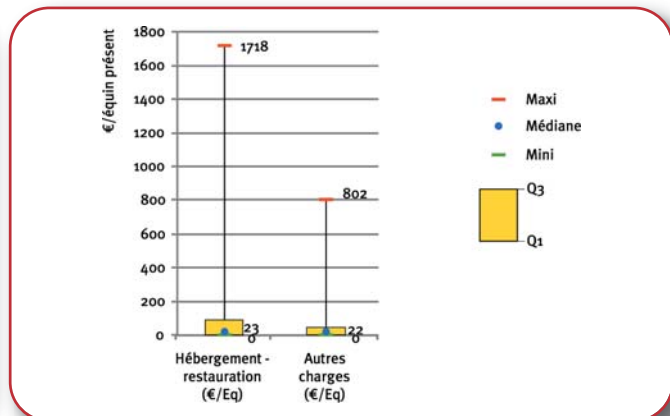
Transformation, commercialisation et autres charges



Frais vétérinaires et maréchalerie



Hébergement, restauration et autres charges



Zoom sur le système fourrager et le coût alimentaire

Des marges de progrès possibles

L'alimentation représente en moyenne 41 % des charges opérationnelles des fermes de référence du Sud-Ouest (concentrés achetés + céréales autoconsommées + fourrages achetés + charges de la surface fourragère de l'atelier équin).

On constate cependant une diversité de pratiques qui est à l'origine d'une variabilité importante des coûts : de 114 € / UGB / an en élevage trait à 734 € / UGB / an en école d'équitation !

Les raisons de cette diversité sont nombreuses :

- Le mode de vie et d'utilisation des chevaux : au pâturage ou en box,
- Un accès au foncier inégal,
- Les divers niveaux de valorisation des prairies,
- Des prix variant en fonction des quantités achetées, etc...

La palme d'or d'une gestion économe de l'alimentation revient sans hésiter aux élevages de chevaux de trait, suivis de près par les centres de tourisme équestre. Les races concernées (plus rustiques) et la conduite fréquente en troupeau expliquent en partie les résultats observés. Ces systèmes, relativement autonomes (65 à 97 % d'autonomie fourragère), reposent sur une conduite en plein air des animaux et sur l'utilisation importante du pâturage (+ fourrages conservés) avec notamment l'usage fréquent de surfaces pastorales et le recours à la transhumance.

À l'opposé, les écoles d'équitation semblent pêcher par une moins bonne gestion du pâturage due sans doute au fait que ces surfaces soient le plus souvent considérées comme des paddocks...

Ces structures équestres sont donc celles qui ont le plus recours à l'achat de fourrages (403 €/an/UGB en moyenne).

Il apparaît clairement que la quantité de concentré distribuée par tête compense ce déficit fourrager : 1 055 kg en école d'équitation (contre 128 kg en trait). Ces concentrés sont le plus souvent constitués d'aliments « du commerce » complets et riches en cellulose achetés relativement chers si l'on raisonne en valeur énergétique (UFC) et azotée (MADC).

Même si les chevaux et poneys présents en établissement équestre ont des besoins spécifiques liés à leur activité sportive, il est possible malgré tout d'en limiter le coût par l'adaptation de pratiques déjà utilisées dans certaines exploitations :

- distribuer des rations « fermières » à base de céréales (avoine, orge, blé, maïs) aplaties, concassées, trempées ou germées en remplacement d'« aliment du commerce »,
- augmenter sa capacité de stockage et changer le mode de conditionnement (vrac plutôt que sacs),
- augmenter les volumes achetés en se regroupant,
- valoriser la fumure sur les prairies et recourir au pâturage tournant même sur des surfaces réduites,
- utiliser de l'enrubannage, de l'ensilage...

Le but de chaque exploitant sera bien entendu de trouver l'équilibre qui garantit la maîtrise des coûts alimentaires (y compris la main-d'œuvre liée à l'alimentation) et les performances des animaux.

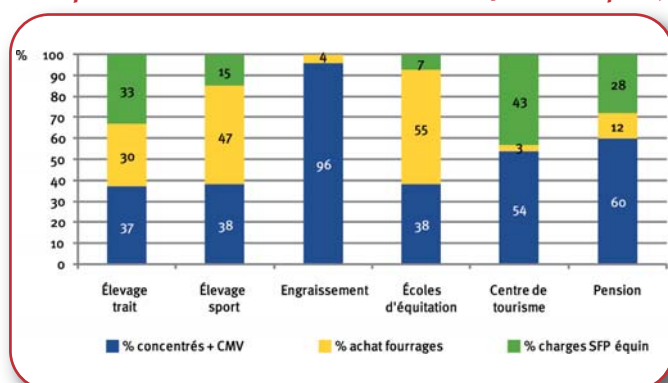
Système fourrager de l'exploitation

Typo	Dominante élevage				Dominante établissement équestre			
	Équins spécialisés	Équins diversifiés			Équins spécialisés	Équins diversifiés		
	Élevage trait	Élevage trait	Élevage sport	Engraissement	Écoles d'équitation	Centres de tourisme équestre	Centres de tourisme équestre	Pensions
Nombre	3	5	2	2	10	4	2	3
Ha récoltés en foin	27,7	34,4	8,1	4,2	11,0	24,4	19,9	26,9
Rendement foin (TMS/ha)	2,4	2,9	0,7	1,3	1,5	2,0	4,1	1,8
Quantité de fourrage conservé utilisé (TMS/tête)	2,63	1,1	1,5	0,6	2,4	1,4	2,0	1,5
Quantité de fourrage conservé utilisé (TMS/UGB)	2,6	1,2	2,1	0,8	4,6	2,0	2,9	2,2
% autonomie fourrages conservés	74	65	15	0	34	91	97	67
Chargement corrigé (UGB/ha)	0,9	1,1	0,8	2,9	0,4	0,5	0,9	0,9

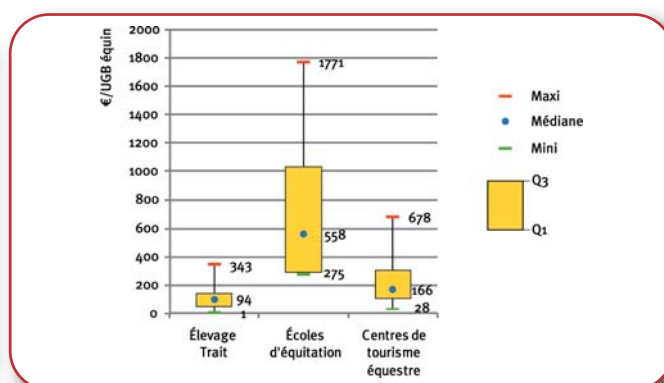
Coût alimentaire de l'atelier équin

	Élevage trait	Élevage sport	Engraissement	Écoles d'équitation	Centres tourisme équestre	Pensions
Nombre	8	2	2	11	6	3
Coût alimentaire / UGB équin	114	599	954	734	245	346
Quantité de concentrés + CMV (kg/UGB)	128	853	4 066	1 055	399	763
Prix unitaire du concentré + CMV (€/tonne)	271	260	227	247	306	190

Composition du coût alimentaire (/UGB équin)



Variabilité du coût alimentaire



Les charges de structure

Le niveau des 3 principaux postes des charges de structure (structuration de la main-d'œuvre, amortissements du parc bâtiment et matériel) est étroitement lié au « cycle de vie » de l'exploitation analysée (stratégies d'investissement différentes entre les phases d'installation et le rythme de croisière). Ceci devra par conséquent être pris en compte lors du conseil.

En outre, très sensibles à l'organisation du travail (main-d'œuvre disponible, niveau d'équipement ou de délégation de certains travaux, ergonomie des bâtiments) et au coût de l'énergie, les charges de structure ont très fortement augmenté dans les systèmes agricoles de la région ces 10 dernières années et représentent pour tous les systèmes herbivores le 1^{er} poste au niveau du coût de production. L'analyse de leur évolution dans les systèmes équins mériterait une analyse spécifique.

L'analyse détaillée des charges de structure des exploitations équines du réseau Sud-Ouest repose sur 6 postes d'observation.

1. Poids global des charges de structure

Pour 7 des 8 systèmes équins analysés, elles constituent le **1^{er} poste des charges d'exploitation**, représentant en moyenne **63 % des charges totales** ; l'écart entre systèmes reste important, variant de 53 % pour les 2 engraisseurs (parcs bâtiment amortis) à 74 % des charges totales pour les élevages spécialisés (faiblesse des charges opérationnelles).

Le niveau des charges de structure ne passe en dessous des charges opérationnelles que pour le système d'élevage de chevaux de sport, à relativiser compte tenu de la taille de l'échantillon.

Comparées, en pourcentage, au produit total d'exploitation, les charges de structure apparaissent :

- **particulièrement élevées** (+ de 40 %) pour les **élevages équins spécialisés** et les **écuries de pension**, surtout en raison du faible niveau de produit généré par ces systèmes,
- **relativement limitées pour les systèmes diversifiés** associant un établissement équestre à d'autres productions agricoles. La valorisation des moyens de production (matériel, main-d'œuvre pour l'essentiel) par d'autres ateliers agricoles, ainsi que la dilution des amortissements générés par les investissements sur un produit d'exploitation renforcé prouvent leur efficacité économique.

Habituellement ramenées à l'hectare de SAU dans les autres systèmes agricoles, les charges de structure apparaissent « explosives » pour les écoles d'équitation et les centres de tourisme équestre spécialisés, avec des niveaux dépassant les 1500 € (largement supérieurs aux autres productions agricoles « classiques »). Éléments d'explication : importance des postes main-d'œuvre – matériel – bâtiment et faiblesse relative des surfaces disponibles. Ce ratio de surface n'apparaît pas plus pertinent pour les systèmes détenant une forte proportion de surfaces pastorales (élevages spécialisés, traits transhumants et certains centres de tourisme équestre).

2. Importance de la main-d'œuvre salariée

Inexistantes dans les systèmes à dominante élevage, les charges portées par la **main-d'œuvre salariée** atteignent logiquement un niveau très élevé dans les établissements équestres spécialisés (écoles d'équitation et centres de tourisme équestre), où elles représentent le deuxième poste en valeur à plus de 20 % des charges de structure. Non compatibilisée comme une charge, la contribution de la **main-d'œuvre dite « bénévole »** est pourtant essentielle dans de nombreuses exploitations équines, révélant un nouvel aspect de leur fragilité (pérennité- transmissibilité).

3. Le poste « bâtiment »

Il apparaît très faible dans les élevages de chevaux de trait, caractérisés par des modes de logement très économes (allant jusqu'au plein air intégral). Il est logiquement plus important pour les écoles d'équitation et les centres de tourisme équestre, pour lesquels il représente plus de 10 % des charges de structure. Il apparaît par contre élevé pour les élevages de chevaux de sport, dépassant les 20 % du total des charges de structure.

Ce poste (avec notamment le poids des amortissements générés) doit être systématiquement mis en relation avec l'historique de l'exploitation.

4. Le poste « matériel »

Quel que soit le système, il représente le **premier poste en valeur des charges de structure**, avec toutefois une fourchette très large : de 19 % à 53 % du total des charges de structure. Il représente à ce titre un domaine de conseil potentiellement très porteur (stratégie de choix et de renouvellement du parc matériel, orientation collective : copropriété, échange, CUMA, délégation de certains travaux,...).

5. Approche du risque financier

Classiquement évalué à travers le ratio annuités des emprunts LMT / Produit Brut, la santé financière « moyenne » des fermes de références équines est comparable à celle des autres productions agricoles.

Ce ratio n'atteint pour aucun système le seuil des 15 %, habituellement considéré comme une première limite de fragilité financière.

6. Autres charges

- **Assurances** : l'écart entre les systèmes varie de plus du simple au double : de 2 057 € pour les élevages équins spécialisés à plus de 4 000 € pour les centres de tourisme équestre et les écuries de pension. Au regard des sommes engagées, ce poste peut se prêter avantagement à du conseil.

- **Frais de gestion** : poste dont l'amplitude varie en proportions encore plus importantes, avec un niveau plus élevé pour les valorisations autres que l'élevage : tourisme équestre, écoles d'équitation et écuries de pension. En matière de conseil, c'est la question de la valorisation par les chefs d'exploitation des principaux ratios de performances technico-économiques qui se pose.

- **Énergie** : non détaillée dans le tableau, c'est le poste de charges qui a le plus fortement évolué ces dernières années. L'indice du prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA) affiche ainsi une augmentation de 85 % du prix des carburants depuis janvier 2005.

Typo	Dominante élevage				Dominante établissement équestre			
	Équins spécialisés	Équins diversifiés			Équins spécialisés	Équins diversifiés		
	Élevage trait	Élevage trait	Élevage sport	Engrais- sement	Écoles d'équitation	Centres de tourisme équestre	Centres de tourisme équestre	Pensions
Nombre	3	5	2	2	10	4	2	3
Main-d'œuvre	2 782	3 508	3 404	2 576	19 351	21 084	8 559	10 336
dont salaires et charges	0	0	0	0	15 084	17 208	3 574	6 163
Foncier	1 482	7 606	4 120	3 351	6 829	2 817	2 038	7 675
Matériel	11 666	27 062	8 468	17 422	20 273	22 431	8 867	28 452
dont amortissement	8 004	11 902	2 311	6 644	6 332	10 338	0	3 051
Bâtiment	181	5 735	9 070	3 263	8 244	5 707	5 172	781
dont amortissement	0	4 700	7 159	2 727	6 065	3 479	4 238	572
Frais financiers	111	3 296	881	954	2 546	1 695	1 583	2 462
dont agios et FFCT	0	25	232	331	118	232	350	675
Autres charges	5 629	12 015	15 085	6 179	14 067	16 785	21 448	13 958
dont assurances	2 057	3 870	1 813	3 156	3 461	4 688	4 634	4 237
dont frais de gestion	1 039	3 735	2 332	1 080	3 326	3 760	391	2 836
Total charges de structure	21 850	59 223	41 029	33 745	71 310	70 519	47 667	63 664
% charges de structure totales/PB	82	57	34	54	54	58	51	68
Total charges de structure hors amortissement et frais financiers	13 735	39 324	24 092	23 420	56 191	55 007	34 441	57 579
% charges de structure hors amortissement et frais financiers/PB	58	41	20	38	44	46	36	60
Annuités des emprunts LMT	1 124	13 630	4 515	6 722	7 670	8 311	6 763	9 699

Nous tenons à remercier les exploitants engagés dans le Réseau de Références Équin pour leur disponibilité et la transparence avec laquelle ils nous ont fourni l'ensemble des données technico-économiques de leurs structures.

Nous espérons que ce travail collectif contribuera à une meilleure connaissance du fonctionnement des entreprises équestres, tant pour consolider les projets d'installation que pour accompagner les structures en place dans une démarche de conquête de marges de progrès nécessaire au maintien ou à l'amélioration du revenu.

Le dispositif Références, mis en place grâce à la contribution du Fonds Éperon, entre en 2013 dans sa dernière année de suivi. Compte tenu des enjeux qui pèsent sur la filière équine (conjuncture économique, évolutions réglementaires...), il semble nécessaire que ces travaux puissent se poursuivre afin de fournir aux responsables professionnels des repères objectifs et fiables sur les résultats économiques de chaque secteur d'activité. La poursuite de ces travaux permettrait également d'affiner l'analyse des marges de progrès technico-économiques des structures équestres et de contribuer ainsi à leur pérennité par la consolidation de leur revenu.

Ce travail a été réalisé par l'équipe du réseau équin Midi-Pyrénées et Aquitaine.

Coordination régionale

- **Nathalie Ragot**
Institut de l'Élevage
mail : n.ragot@lot.chambagri.fr
tél : 05 65 23 22 05

Avec la collaboration de

- **Michel Hautenaue**
Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées
mail : m.hautenaue@hautes-pyrenees.chambagri.fr
tél : 05 62 34 66 74
- **Jean-Marie Mortaud**
Chambre d'agriculture de l'Ariège
mail : jeanmarie.mortaud@ariego.chambagri.fr
tél : 05 61 02 14 00
- **Marc Rey**
Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne
mail : marc.rey@agri82.fr
tél : 05 63 63 34 47

- **Thierry Deltor**
Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques
mail : t.deltor@pa.chambagri.fr
tél : 05 59 80 70 29

- **Caroline Guibé**
Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne
mail : caroline.guibe@lot-et-garonne.chambagri.fr
tél : 05 53 77 84 21

- **Chloé Lacaze**
Conseil des Équidés d'Aquitaine
mail : chloelacaze@chevaux-aquitaine.fr
tél : 06 59 78 50 61

- **Benoît Rémond**
Chambre d'agriculture des Landes
mail : benoit.remond@landes.chambagri.fr
tél : 05 58 85 44 49

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine



Institut de l'Élevage
149, rue de Bercy 75595 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 40 04 51 50 / Fax 01 40 04 52 75
www.idele.fr

Réf Idele 00 13 57 011
ISBN 978 2 36343 375 6
Mise en page : Florence Benoit (Institut de l'Élevage)
Crédits photos : collection Chambres d'Agriculture
Aquitaine et Midi-Pyrénées